

GREFFE

17 FEV. 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE  
PAUL CHARBONNEAU  
JOSÉE DELAND  
VALÉRIE DURAND  
ÉRIC FRASER  
PIERRE GAGNON  
CHRISTIAN HOUDE  
LINE JANELLE  
JEAN-FRANÇOIS LACASSE

JACINTE LAFONTAINE  
JULIE LAPIERRE  
NICOLE LEMIEUX  
JEAN-FRANÇOIS MERCURE  
F. JEAN MOREL  
MARIA MOUDFIR  
CATHY NOSEWORTHY  
JOCELYNE PAQUETTE  
PASCAL PARENT

MICHEL PASINI  
DOMINIQUE PICHÉ  
LOUIS PRÉVOST  
JEAN RAJOTTE  
ISABELLE RAYLE-DOIRON  
SYLVY RHÉAUME  
MICHEL SIMARD  
JEAN-OLIVIER TREMBLAY  
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4<sup>e</sup> ÉTAGE

MONTREAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3596

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 11 février 2004

Par messenger

Me Dominique Neuman  
1535, rue Sherbrooke Ouest  
R.C. – Local Kwavnick  
Montréal (Québec)  
H3G 1L7

OBJET : Demande d'approbation des dispositions tarifaires applicables à une option  
d'électricité interruptible  
Dossier Régie : R-3518-2003  
Notre dossier : R000075/NL/FE

---

Cher confrère,

Pour faire suite à la décision D-2004-26 rendue par la Régie de l'énergie le 30 janvier 2004 relativement au paiement des frais des intervenants dans le dossier mentionné en titre, veuillez trouver ci-joint un chèque au montant de 19 108,18 \$, en paiement des frais de participation de Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique dans ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

  
Eric Fraser

EF/mb

c.c. : Régie de l'énergie ✓